

**LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS**

**RAPPORT FINANCIER**

**(Audité)**

**AU 31 DÉCEMBRE 2021**

**LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS**  
**RAPPORT FINANCIER**  
**(Audité)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2021**

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	<b>1 - 3</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS</b>	
Résultats	4
Bilan	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8 - 15



**CLOUTIER+LONGTIN** inc.  
Société de comptable professionnel agréé

450, rue du Parc, Suite 113  
Saint-Eustache, Québec J7R 7G6

T. 450-472-2828 | T. 514-289-2888  
F. 450-472-8668

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
La Fondation Québécoise pour les jeunes contrevenants

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fondation Québécoise pour les jeunes contrevenants, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme un bon nombre d'organismes sans but lucratif, La Fondation Québécoise pour les jeunes contrevenants tire des produits de dons à l'égard desquels il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de La Fondation Québécoise pour les jeunes contrevenants et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2021 et 2020, et de l'actif net aux 1er janvier 2021 et 31 décembre 2021 et 2020. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

  
CLOUTIER LONGTIN INC.

**Par Chantal Longtin, CPA auditrice**

Saint-Eustache, le 16 mai 2022

# LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS

## RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

(Audité)

	2021	2020
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Revenus de placements	103 204	131 142
Subvention - ministère de la sécurité publique	98 500	50 000
Revenus de location	67 619	66 095
Autres sources de financement (Note 10)	8 155	6 005
Autres revenus	44	24
Subventions - compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	-	20 000
Gain (perte) sur variations de valeur des placements	(5 556)	74 240
	<b>271 966</b>	<b>347 506</b>
<b>FRAIS D'EXPLOITATION</b>		
Bourses et prix (Note 12)	146 075	102 674
Salaires et charges sociales	111 878	75 893
Frais de gestion et d'administration	33 535	25 375
Soutien aux jeunes (Note 11)	18 664	8 349
Formation et perfectionnement	12 395	183
Taxes et permis	10 957	11 214
Services contractuels	10 080	10 080
Entretien et réparations	8 997	8 117
Assurances	7 986	6 203
Honoraires professionnels	6 584	6 444
Amortissement - bâtiment	5 515	5 514
Frais de bureau	4 634	2 879
Télécommunications	3 551	3 726
Loyer	2 800	2 800
Frais de déplacement	1 890	1 045
Publicité et promotion	1 496	3 268
Frais de représentation	1 442	503
Assurance responsabilité	1 318	1 375
Support aux activités	860	900
	<b>390 657</b>	<b>276 542</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>(118 691)</b>	<b>70 964</b>

**LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS**
**BILAN**
**AU 31 DÉCEMBRE 2021**

(Audité)

	2021	2020
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	52 881	43 966
Placements (Note 4)	1 040 136	958 099
Débiteurs (Note 5)	9 067	13 966
Frais payés d'avance	4 018	4 830
	<b>1 106 102</b>	<b>1 020 861</b>
PLACEMENTS (Note 4)	<b>1 481 217</b>	<b>1 610 676</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (DESTINÉES À LA LOCATION) (Note 6)	<b>339 007</b>	<b>344 522</b>
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIFS	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 928 826</b>	<b>2 978 559</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (Note 7)	123 735	81 277
Apports reportés (Note 8)	51 500	25 000
	<b>175 235</b>	<b>106 277</b>
DETTE À LONG TERME (Note 9)	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>215 235</b>	<b>146 277</b>
<b>ACTIF NET</b>		
Projets novateurs	83 649	83 649
Investi en immobilisations	339 007	344 522
Actif net non affecté	2 290 935	2 404 111
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>2 713 591</b>	<b>2 832 282</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET</b>	<b>2 928 826</b>	<b>2 978 559</b>

**AU NOM DU CONSEIL**

Administrateur

Administrateur

**LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS**

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

(Audité)

	Projets novateurs	Investi en Immobilisations	Actif net non affecté	2021	2020
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	83 649	344 522	2 404 111	<b>2 832 282</b>	2 761 318
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	-	(5 515)	(113 176)	<b>(118 691)</b>	70 964
<b>ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	83 649	339 007	2 290 935	<b>2 713 591</b>	2 832 282



**LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS**  
**FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021**  
 (Audité)

	2021 \$	2020 \$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	(118 691)	70 964
<b>Éléments n'affectant pas la trésorerie :</b>		
Amortissement - immobilisations corporelles (destinées à la location)	5 515	5 514
Gain/perte sur variation de valeur	5 556	(74 240)
	(107 620)	2 238
<b>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement</b>		
Débiteurs	4 899	(3 376)
Frais payés d'avance	812	(752)
Créditeurs	42 458	(17 047)
Apports reportés	26 500	-
	74 669	(21 175)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(32 951)</b>	<b>(18 937)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation des placements	47 422	(60 666)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>41 866</b>	<b>13 574</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunt à long terme contractés au cours de l'exercice	-	40 000
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>-</b>	<b>40 000</b>
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>8 915</b>	<b>34 637</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>43 966</b>	<b>9 329</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>52 881</b>	<b>43 966</b>

La trésorerie et équivalent de trésorerie se composent de l'encaisse.

---

---

# LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2021

(Audité)

---

## 1. CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

La Fondation a été constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 28 décembre 1979. La Fondation est un organisme de bienfaisance et, à ce titre, il est exempté de l'impôt sur le revenu. Les activités de l'organisme consistent à offrir tous genres de services d'aide, de support, d'information, d'orientation, d'éducation et d'animation aux personnes souffrant ou ayant souffert de déficiences physiques, psychologiques, psychosociales ou familiales, et spécialement auprès des jeunes contrevenants recevant ou ayant reçu des services des Centres de réadaptation du Québec.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à l'actif, au passif et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de l'exercice. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations et l'évaluation des actifs financiers.

### Immobilisations corporelles (destinées à la location)

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire sur 60 ans.

### Dépréciation des actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

---

**LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
AU 31 DÉCEMBRE 2021  
(Audité)

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)**

**Impôts sur les bénéfices**

La Fondation est un organisme sans but lucratif qui est exonéré d'impôts sur le bénéfice.

**Instruments financiers**

i) Évaluation des instruments

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur à l'exception des opérations entre apparentés qui sont évalués conformément aux recommandations du chapitre 3840, « Opérations entre apparentés ». Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements en obligations qui ont été désignés pour être évalués à la juste valeur.

ii) Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Dans l'affirmative, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

**Comptabilisation des produits - apports**

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

**Comptabilisation des produits - autres**

Les revenus de location sont comptabilisés lorsque les services sont rendus et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus de subvention sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

---

**LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS**

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2021

(Audité)

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)****Aide gouvernementale**

L'aide gouvernementale liée aux dépenses courantes est comptabilisée aux résultats et est constatée au cours de l'exercice où les charges courantes sont engagées, à la condition que la Fondation soit raisonnablement certaine que celle-ci se matérialisera.

Un emprunt contracté auprès d'une autorité gouvernementale assorti d'une clause dispensant l'organisme d'effectuer les remboursements tant qu'elle se conforme aux conditions spécifiées lors de l'octroi de l'emprunt, est comptabilisé conformément à la méthode comptable mentionnée ci-haut. Le cas échéant, la dette résultant de l'obligation de rembourser une telle aide gouvernementale est comptabilisée dans l'exercice au cours duquel les conditions entraînant le remboursement se matérialisent.

**3. INCIDENCES RÉSULTANT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19**

Depuis le 13 mars 2020, le Québec vit une incertitude économique suite à la crise sanitaire en lien avec la COVID-19. Les nombreuses mesures mises en place par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pour protéger la population ont eu des effets sur les activités de l'organisme. La Fondation a dû fermer le bureau en date du 16 mars 2020 et ils sont toujours en télétravail en date de fin d'exercice. La Fondation a été en mesure de faire quelques rencontres en comodal et a dû apprendre à contrôler de nouveaux outils informatiques: plateformes d'échange, signatures sécurisées, transfert de documents, etc.

Afin de réduire ces répercussions, la Fondation a bénéficié d'un emprunt de 60 000 \$ en vertu du programme du Compte d'urgence pour les entreprises canadienne, lequel est garanti par le gouvernement du Canada et est sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023. Si un montant de 40 000 \$ est remboursé d'ici le 31 décembre 2023, le prêt sera réputé payé en totalité. Le cas échéant, le solde restant sera converti en prêt à terme de trois ans à un taux d'intérêt de 5 %.

## LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2021

(Audité)

#### 4. PLACEMENTS

	2021	2020
	\$	\$
Encaisse chez le courtier	229 239	242 507
Obligation portant intérêts à un taux de 0,25 % à 3,25 %, échéant entre novembre 2022 et septembre 2029	695 666	725 739
<b>Fonds communs d'investissement</b>		
Obligations corporatives, coût de 1 534 925 \$ (833 510 \$ en 2020)	856 299	884 938
Actions canadiennes, coût de 197 965 \$ (200 052 \$ en 2020)	253 338	213 165
Actions américaines, coût de 91 437 \$ (133 605 \$ en 2020)	189 149	221 513
Actions étrangères, coût de 101 415 \$ (92 449 \$ en 2020)	141 292	143 738
Fonds communs, coût de 167 461 \$ (157 414 \$ en 2020)	156 370	137 177
	<b>2 521 353</b>	<b>2 568 776</b>
Placements échéant au cours du prochain exercice	1 040 136	958 099
	<b>1 481 217</b>	<b>1 610 676</b>

#### 5. DÉBITEURS

	2021	2020
	\$	\$
Comptes à recevoir	5 456	4 157
Sommes à recevoir du gouvernement	2 514	3 256
Intérêts à recevoir	1 097	1 553
Subvention à recevoir	-	5 000
	<b>9 067</b>	<b>13 966</b>

#### 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (DESTINÉES À LA LOCATION)

	2021		2020	
	\$		\$	
	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur Nette	Valeur Nette
Terrains	115 448	-	115 448	115 448
Bâtiments	330 848	107 289	223 559	229 074
	<b>446 296</b>	<b>107 289</b>	<b>339 007</b>	<b>344 522</b>

L'évaluation municipale des terrains et bâtiments est de 1 097 467 \$ pour les 2 immeubles.

# LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2021

(Audité)

### 7. CRÉDITEURS

	2021	2020
	\$	\$
Comptes fournisseurs	106 132	71 009
Revenus perçu d'avance	5 715	5 554
Salaires et vacances à payer	6 297	2 421
Sommes à payer aux gouvernements	5 591	2 293
	<b>123 735</b>	<b>81 277</b>

### 8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent les apports non dépensés au cours de l'exercice et destinés à couvrir les charges du projet "Implantation du Guide clinique d'évaluation du risque à court terme et de la traitabilité " ainsi que le projet "ACTES" dans les sept régions du Québec pour les exercices subséquents.

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	25 000	-
Montants reçus au cours de l'exercice	125 000	25 000
Montants constatés au titre de produits de l'exercice	(98 500)	-
	<b>51 500</b>	<b>25 000</b>

Le montant des apports reportés est composé de:

	2021	2020
	\$	\$
Bell cause pour la cause - Implantation du Guide clinique d'évaluation du risque à court terme et de la traitabilité	25 000	25 000
Ministère de la sécurité publique - Projet ACTES	26 500	-
	<b>51 500</b>	<b>25 000</b>

**LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS**  
 NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
 AU 31 DÉCEMBRE 2021  
 (Audité)

**9. DETTE À LONG TERME**

	2021	2020
	\$	\$
Emprunt garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023.	40 000	40 000
	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>

Étant donné que l'aide gouvernementale de 20 000 \$ en 2020 n'est pas remboursable si l'organisme rembourse le montant de 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2022, ce montant a été constaté aux résultats au moment de l'octroi de l'aide gouvernementale.

Après la fin d'exercice, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il prolongeait de un an (soit du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023) la date limite de remboursement des emprunts obtenus en vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. À compter du 1er janvier 2024, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5% et sera remboursable à l'échéance le 31 décembre 2025.

Les versements estimatifs à effectuer au cours des prochains exercices, compte tenu de l'événement postérieur décrit au paragraphe précédent, s'élèvent à 40 000 \$ en 2023.

**10. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT**

	2021	2020
	\$	\$
Dons	8 155	6 005
	<b>8 155</b>	<b>6 005</b>

**11. SOUTIEN AUX JEUNES**

	2021	2020
	\$	\$
Support individualisé aux jeunes	18 664	8 349
	<b>18 664</b>	<b>8 349</b>

---



---

**LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS**

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2021

(Audité)

**12. BOURSES ET PRIX**

	2021	2020
	\$	\$
Bourse - Marie-Anne Bouchard	(375)	-
Bourse d'études - Ruby Cormier	1 500	750
Prix Gilles Roussel	10 000	-
Prix Raymond Gingras	5 000	-
Bourse Bruno Cormier	(2 500)	-
Projets novateurs	127 450	101 924
	<b>146 075</b>	<b>102 674</b>

---



---

**13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Au cours de l'exercice, la Fondation a rémunéré un administrateur pour la gestion de la Fondation pour une somme de 10 400 \$ plus taxes (5 200 \$ plus taxes en 2020).

La Fondation a rémunéré un administrateur pour la tenue de livres de la Fondation pour une somme de 10 080 \$ (10 080 \$ en 2020).

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

Les administrateurs considèrent que ces opérations sont conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés.

---

**LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS**

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2021

(Audité)

---

**14. RISQUES FINANCIERS**

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2021.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque d'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'entreprise sont liés aux débiteurs.

**Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Certains instruments financiers de la Fondation l'exposent à ce risque qui se compose du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

*Risque de prix autre*

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. La Fondation est exposé au risque de prix autre en raison des placements en obligations et aux placements en fonds communs d'investissement.

*Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et les instruments à taux d'intérêt variables assujettissent l'organisme à un risque de flux de trésorerie. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses placements à taux d'intérêt fixes. Les placements et la dette à long terme portent intérêts à taux fixe et exposent donc la Fondation à un risque de juste valeur.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Fondation est exposé à ce risque principalement à l'égard des crédateurs, à l'exception des sommes à remettre aux gouvernements, et de la dette à long terme.

